MAINTENIR VOS CAPACITÉS DURANT L'ÉPISODE DE SOINS

Différents outils et informations de l'**Approche adaptée à la personne âgée (AAPA)** sont disponibles pour vous sur votre unité de soins.

ÊTRE ACTIF PHYSIQUEMENT ET MENTALEMENT

BIEN SE NOURRIR

PRENDRE SOIN DE SOI (BESOINS PSYCHOSOCIAUX)

Numérisez ce **code QR** pour plus d'informations

À VOTRE DÉPART DE L'HÔPITAL

- Attendez votre proche dans un salon de départ si l'équipe vous le demande.
- Assurez-vous d'avoir votre carte d'assurance maladie, votre carte d'hôpital, vos biens personnels et vos ordonnances de départ.

RESSOURCES DISPONIBLES

- **Problème de santé non-urgent :** Info-Santé au 811 option 1, votre médecin de famille ou une clinique sans rendez-vous. Évitez de vous présenter à l'urgence.
- **Problème de santé urgent :** Le 911 ou l'urgence.
- **Inquiétudes et préoccupations :** Info-Social au 811, option 2 ou votre CLSC.

Pour connaître les services et ressources disponibles près de chez vous, consultez le **santeestrie.qc.ca**.

Si vous devez prendre rendez-vous pour un prélèvement faites-le au **clicsante.ca**.

En cas de difficultés appelez au **819 565-4845** ou au **1 833 255-1995**.

Révision et mise en page
Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ)

Novembre 2023

4-6-11950

santeestrie.qc.ca

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke

Québec

CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS

BIEN VIVRE VOTRE SÉJOUR

EN CENTRE HOSPITALIER ET PLANIFIER VOTRE RETOUR À DOMICILE

Nous vous aiderons à vous remettre sur pied et à retrouver le confort de votre chez-vous dès que possible.

À votre arrivée à l'hôpital, discutons ensemble de votre retour à domicile.

Québec

VOTRE IMPLICATION ET VOTRE COLLABORATION AVEC NOTRE PERSONNEL SONT ESSENTIELLES

À PARTAGER AVEC L'ÉQUIPE SOIGNANTE	EXEMPLES
Les informations sur votre état de santé	Allergies, médicaments, produits de santé naturels, etc.
L'aide et les soins dont vous aurez besoin à domicile	Préparation de repas, courses, lessive, soins d'hygiène, soins infirmiers, équipements de réadaptation, etc.
Indiquer les personnes de votre entourage qui vous aideront à votre départ de l'hôpital et une fois à domicile	Conjoint, enfants, amis, bénévoles, services de la communauté, etc.

Informez l'équipe de soins de la personne qui peut être disponible rapidement pour vous raccompagner. Lorsque le médecin signera votre congé, vous devrez libérer la chambre dans un délai de deux heures. Lorsque le médecin signera votre congé. Assurez-vous d'avoir les vêtements, chaussures et manteau adaptés à la température, pour quitter l'hôpital.

FRAIS POUR CHAMBRE PRIVÉE OU SEMI-PRIVÉE PENDANT VOTRE SÉJOUR

Lorsque votre état de santé requiert des soins médicaux quotidiens par une équipe médicale, le régime d'assurance maladie (RAMQ) couvre les frais d'hospitalisation d'une chambre régulière de trois ou quatre lits. Dans cette situation, aucun frais ne seront chargés.

Toutefois, **si vous choisissez une chambre privée ou semi-privée**, des frais s'appliquent. Si c'est votre souhait, avisez rapidement le personnel administratif sur l'unité et renseignez-vous auprès de votre assureur privé ou du bureau de comptabilité de l'hôpital.

On est souvent mieux chez soi!

Cela permet de pleinement voir vos capacités actuelles, préserver vos routines et votre confort. Dès votre arrivée à l'hôpital, nous planifierons déjà ensemble votre retour à domicile et mettrons en place rapidement les services de soutien à domicile dont vous aurez besoin.

FRAIS D'HÉBERGEMENT LORSQUE LE MÉDECIN A AUTORISÉ VOTRE CONGÉ

Vous n'avez plus besoin de soins hospitaliers et votre médecin a autorisé votre congé de l'hôpital?

VOICI LES DEUX SITUATIONS POSSIBLES

Votre retour à domicile est possible
Cette option sera toujours privilégiée. Nos équipes travailleront avec vous afin de mettre en place les services à domicile requis, si nécessaire. Si votre situation exige un nouveau milieu de vie, vous serez à domicile de façon temporaire. L'équipe finalisera votre évaluation à domicile et déterminera le milieu de vie le plus approprié. Vous y emménagerez lorsqu'une place sera libre.

Votre retour à domicile n'est pas possible
L'évaluation de vos besoins sera réalisée à l'hôpital. Des frais d'hébergement uniformisés s'appliquent dès l'obtention de votre congé et jusqu'à ce que vous quittiez l'hôpital. Votre transfert vers le milieu de vie approprié sera organisé dans les plus brefs délais. Nous demanderons votre collaboration au transfert dès qu'une place vous sera proposée.